

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2025-0112 b Séance du Conseil : 12 MAI 2025
DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL DE L'OBSERVATOIRE OCÉANOLOGIQUE DE BANYULS-SUR-MER POUR SA PARTIE SERVICE GÉNÉRAL (OOB-SGF)	

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 12 mai à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 06 mai 2025 à l'Espace Jean Latrobe – Salle Carignan - situé Rue du Château à Ortaffa (66560), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Isabelle MORESCHI, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Jacques VILANOVE, Guy ESCLOPE, Georges GUARDIA, Patrice AYBAR, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Christian GRAU, Guy LLOBET, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Hervé VIGNERY, Raymond PLA, Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Patricia HECQUET, Yves BLIN, José BELTRA, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Nathalie REGOND PLANAS, Francis BERTHELIER, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Christian NIFOSI, Sylvie VILA.

Étaient représentés :

Maria CABRERA donne procuration à Georges GUARDIA, Annie LAMARQUE donne procuration à Guy LLOBET, Huguette PONS donne procuration à Hervé VIGNERY, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ donne procuration à Antoine PARRA, Yvette PERIOT donne procuration à Patrice AYBAR.

Étaient absents/excusés :

Marie-Clémentine HERRE, Marie ARIZA, Fabrice WATTIER, Jean-Marie LEFEVRE, Marcel DESCOSY, Didier CHOPLIN.

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 34

Nombre de suffrages exprimés : 39

Nombre de procurations : 5

Secrétaire de Séance :

Raymond PLA

Monsieur le Président expose :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250512-DL2025-0112b-DE
Date de télétransmission : 14/05/2025
Date de réception préfecture : 14/05/2025

Par courrier du 11 avril 2025, Mme la Présidente de Sorbonne Université nous fait part du renouvellement du Conseil de son Service Général (SGF) qui a pour mission :

- L'hébergement des activités de recherche coordonnées par la fédération de recherche de la station,
- La coordination des activités de l'OOB-SGF notamment en matière de formation (initiale et continue) et de diffusion des connaissances sur le site,
- La coordination des relations avec les collectivités territoriales,
- La coordination des fonctions de support, d'administration, d'accueil

En termes d'attributions, le Conseil de l'OOB-SGF est consulté sur l'ensemble des questions relevant de la mission du service général. Il s'appuie sur les avis scientifiques du Conseil de la fédération de recherche (FR3724) pour ses décisions. Il veille à la bonne coordination de l'ensemble des activités qui lui sont rattachées et s'assure que ces activités soient en cohérence avec la politique de l'Université.

Le Conseil de l'OOB-SG se compose de 31 membres, dont 6 personnalités extérieures à la station réparties comme suivant :

- 4 au titre des collectivités territoriales (commune, CC ACVI, Département, Région) : Maire de Banyuls, Présidente ou Président de la Communauté de communes, Présidente ou Président du Conseil départemental, Présidente ou Président du Conseil régional ;
- 1 au titre des partenaires académiques locaux (Université Perpignan Via Domitia - UPVD)
- 1 au titre des partenaires économiques (Pôle Mer Méditerranée).

Les élections des représentants des personnels et des usagers s'étant tenues le 18 mars dernier, le premier Conseil se réunira le 3 septembre 2025.

Aussi, la CC ACVI a été sollicitée, au titre des collectivités territoriales, pour désigner un nouveau membre.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à se prononcer sur la désignation d'un membre de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus qui sera chargé de siéger au sein du Conseil de l'OOB-SG conformément aux statuts joints en annexe de la présente délibération.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Désigne M. Christian GRAU en tant que membre de la Communauté de communes chargé de siéger au sein du Conseil de l'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer,

Dit qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à Mme la Présidente de SORBONNE UNIVERSITE, 1 Avenue Pierre Fabre à Banyuls-sur-Mer (66650).

Résultat du vote :

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 14/05/2025

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de
sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Antoine PARRA

A blue ink signature, appearing to read 'Antoine Parra', is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text 'Communauté de Communes' around the top and 'ACVI' at the bottom, with a central emblem featuring a lighthouse and a sun.

***La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans
un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.***